

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 26 mai 2015, à 18 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin Président
France Choinière Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beaugard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux

Suzie Lambert Commissaire-parent au primaire

Sont absents :

Éliette Jenneau
Marilyne LaFrance
Danny Lamoureux
Serge Poirier

Sont également présents :

Éric Racine Directeur général par intérim
M^e Katherine Plante Directrice, service du secrétariat général et des archives
Guy Tardif Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Mario Beauvais Coordonnateur, service des ressources matérielles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

09CE1415-044 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Marie Claude Noiseux et appuyé par monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

09CE1415-045 **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 AVRIL 2015**

Il est proposé par madame Georgette Beaugard Boivin et appuyé par monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2015 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

09CE1415-046

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 11 MAI 2015

Il est proposé par madame Jeannine Barsalou et appuyé par monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2015 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF

09CE1415-047

4.1 AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT, ÉCOLE SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le besoin d'agrandir le stationnement;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juillet 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par monsieur Claude Dubois appuyé par monsieur Marc Gagnon

D'OCTROYER à l'entrepreneur Bertrand Ostiguy inc de Shefford, le contrat de construction, au montant avec taxes de 131 000.00\$, pour l'agrandissement du stationnement à l'école Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

Madame Suzie Lambert arrive à 18h05.

Monsieur Pierre Lavoie arrive à 18h06.

09CE1415-048

4.2 AMÉNAGEMENT DES TOILETTES ADAPTÉES, ÉCOLE JOSEPH-POITEVIN

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le besoin d'aménager des toilettes adaptées;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juillet 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par madame Marie Claude Noiseux

